

SYNTHÈSE

Remontée
des taux, inflation,
*quelles solutions
patrimoniales ?*

LE MANS

23
MARS
2023

Inaugurée jeudi 23 mars dans la ville du Mans, la saison 2023 du cycle de conférences patrimoniales co-organisées par le Groupe Le Conservateur et le journal Les Echos a été l'occasion pour Philippe Baillot, *Membre du Cercle des Fiscalistes*, Sébastien Meschin et Thibaut Cossenet, respectivement *Ingénieur Patrimonial et Directeur de l'Offre Épargne et Patrimoniale du Groupe Le Conservateur*, de croiser leur regard d'experts autour de la délicate question des stratégies patrimoniales à mettre en œuvre pour, dans un contexte toujours imprévisible, consolider ses avoirs dans la durée.



THIBAUT COSSENET

Directeur de l'Offre
Épargne et Patrimoniale,
Groupe Le Conservateur

« Plutôt que de prétendre pouvoir prédire l'évolution des marchés financiers à court terme, nous préférons nous concentrer sur notre cœur de métier, à savoir la construction de stratégies patrimoniales durables [...] »

Comme le reconnaît Marie-Christine Sonkin, Rédactrice en chef Patrimoine des Echos en guise d'introduction au débat, « prétendre trouver de solutions financières pérennes dans un contexte où, la récente débâcle de Crédit Suisse en témoigne, les repères les plus solides peuvent se dissoudre en un temps record, peut de prime abord sembler bien ambitieux ». Pourtant, puisant dans ses 179 ans existence le recul nécessaire pour composer avec les contextes agités, le Groupe Le Conservateur ne craint pas de relever le défi avec la force de ...l'humilité. « Plutôt que de prétendre pouvoir prédire l'évolution des marchés financiers à court terme, nous préférons nous concentrer sur notre cœur de métier, à savoir la construction de stratégies patrimoniales durables au croisement des quatre axes indissociables que sont le financier, le fiscal, le civil et la prévoyance », confirme Thibaut Cossenet, Directeur de l'Offre Épargne et Patrimoniale du Groupe Le Conservateur qui, en fin connaisseur des marchés boursiers qu'ils fréquentent depuis plus de vingt ans, parle en connaissance de cause.

BROUILLARD

Arpentant le monde de la banque et de l'assurance depuis les années 1980, une époque où l'inflation comme les taux obligataires étaient à deux chiffres, Philippe Baillot, docteur en droit et membre du Cercle des Fiscalistes n'a aucun mal à reprendre la balle au bond pour, à son tour, défendre les vertus de la diversification. Synonyme de décorrélation, ce principe structurant, que Philippe Baillot considère comme « l'alpha et l'oméga de la gestion de patrimoine » s'impose comme le seul moyen « d'éviter de déraper dans un contexte où toute prise de décision relève de la conduite sur glace par temps de brouillard », résume dans un sourire ce professionnel aguerri. Aussi usé soit-t-il, le vieil adage selon lequel « il ne faut jamais mettre ses œufs dans le même panier » n'a en effet pas pris une ride. Qu'il s'agisse « d'élaborer une stratégie financière susceptible de créer de la valeur dans les différentes phases de marché, de composer avec le vibrionisme chronique dont souffre la fiscalité française ou encore de trouver des dispositifs juridiques adaptables à des besoins de protection évolutifs, il convient encore et toujours de diversifier afin d'éviter une rigidité peu propice aux nécessaires arbitrages qu'induisent des horizons de vie de plus en plus longs », ajoute Philippe Baillot. Reprenant une citation de David Rumsfeld, celui qui fut juge au Tribunal de commerce et médiateur unique de l'Assurance suggère à cet égard de ne jamais oublier qu'il y aura toujours « des choses que nous ignorons ignorer ».

« Il ne faut jamais mettre ses œufs dans le même panier. »

PLURALITÉ

Comme l'observe Sébastien Meschin, Ingénieur Patrimonial du Groupe Le Conservateur, ce précepte vaut « pour le patrimoine privé, comme pour le patrimoine professionnel lequel, étroitement lié au premier, requiert une vision globale et des solutions plurielles - constitution

d'une holding patrimoniale, optimisation de la loi Dutreil, etc... - susceptibles d'accompagner le chef d'entreprise dans chacune des étapes de son développement, prévisible ou non ».

Donner de la valeur au temps, dans un contexte où, sous la double pression de la flambée des prix et de la remontée abrupte des taux, l'immobilier se fragilise et l'épargne liquide se dissout en valeur nette, devient plus urgent que jamais. « Alors que l'inflation annuelle tangente les 6% et devrait, même si elle reflue dans les prochains mois, se maintenir aux alentours de 3%-4%, les Français doivent comprendre que les livrets ou les fonds en euros délivrent un rendement net négatif et ne protègent plus leur capital de l'érosion monétaire », alerte Thibaut Cossenet. Chiffres à l'appui, il estime ainsi, en 2022, à quelques « 180 milliards d'euros la perte de pouvoir d'achat associée aux volumes d'épargne de précaution détenue par les particuliers » et rappelle qu'à plus long terme, sur dix ans et plus, « un taux de rendement réel négatif peut se solder par une perte de pouvoir d'achat de son épargne de 20%-30%, voire plus selon la durée de placement ».

DOYENNE

Or, non seulement « des solutions alternatives conjuguant simplicité, résilience et performance », existent. Mais comme l'indique Sébastien Meschin, « la loi de finances 2023 leur confère un cadre fiscal relativement stable ». Assise sur l'achat d'options couvrantes, la gamme de fonds structurés Conservateur Double Opportunité tient ainsi fermement la corde dans le contexte actuel de hausse de taux pour générer de la performance à terme (5, 6 ou 7 ans) y compris en cas d'une forte baisse des marchés. Et c'est également le cas de la vénérable mais non moins sémillante Tontine qui distille avec constance des performances financières (de 2% à 4% de rendement annuel nets d'inflation selon les générations) en s'appuyant sur la gestion à horizon déterminé.